

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE:
Par an, (payable d'avance) \$6.00
" " (payable durant l'année) 7.00
EDITION SEMI-QUOTIDIENNE:
Par an, (payable d'avance) \$4.00
" " (payable durant l'année) 5.00
Pour les États-Unis, payable d'avance.

Bureaux à Québec: No. 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en Chef:

HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion \$0.50
Chaque insertion suivante 0.12
Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion 0.08
Chaque insertion suivante, par ligne 0.04
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
Les annonces déposées à Montréal, chez FABRE & GRAVEL, avec ordre de publication, sont insérées dans le numéro du lendemain.
 Succursale à Montréal: Fabre & Gravel, Libraires, 219, rue Notre-Dame.

QUEBEC.

SAMEDI, 11 OCTOBRE 1873.

Les Reculades du Ministère.

Le ministère fait annoncer par tous ses organes que la Compagnie dont Sir Hugh Allan est le Président abandonne le contrat du Pacifique; en même temps il fait dire par le Times que l'on pourrait bien, pour satisfaire la minorité qui aurait renversé le ministère le 13 août s'il y avait eu une session, accorder un comité parlementaire chargé de compléter l'œuvre de la Commission Royale. Ces deux manœuvres indiquent assez que la tactique du ministère va être de changer, si c'est possible, le terrain de la lutte, d'éviter un combat en règle et de traîner les choses en longueur.

On nous a répété mille fois que M. McMullen ne pouvait être cru sur parole et que ce n'était pas trop d'avoir contre lui la garantie du serment. On ne peut donc avoir intention de laisser procéder le nouveau comité d'enquête avant de pouvoir lui conférer le droit d'entendre les témoins sous serment. Ainsi, il faudrait attendre une nouvelle législation impériale avant de reprendre l'enquête; et dans l'inter- valle, toute l'affaire du Pacifique resterait en suspens.

Gagner du temps, voilà uniquement le but que poursuit Sir John. Sa tactique est absolument celle de Stokes. Il ne compte que sur le temps et que sur le hasard. Il espère que le public finira par se fatiguer de l'affaire du Pacifique et par l'absoudre de guerre lasse.

Sir John voit très bien qu'il ne peut risquer la lutte, ni sur la question de la Prorogation ni sur les résultats de l'enquête devant la Commission. Sur ces questions il se sait d'avance battu. Il se sent littéralement écrasé par le verdict rendu ici par l'opinion publique en Angleterre. Il se prépare à plier, à céder, dans l'espoir de prolonger ainsi son existence. La nomination d'un comité parlementaire est destinée à éviter le blâme sur la question de la Prorogation; et l'abandon du contrat par M. Allan à faire croire aux gens de bonne volonté que Sir Hugh tient si peu au contrat, que l'espoir de l'obtenir a si peu contribué à lui faire souscrire \$179,000 pour les élections, qu'il n'hésite pas à jeter à l'eau ce qui semblait lui avoir coûté si cher.

Il faut que Sir John se sente acculé dans ses dernières positions pour avoir recours à des manœuvres qui trahissent si bien qu'il est aux abois. Mais il faut qu'il fasse quelque chose et il ne peut se laisser tout sans se défendre, sans essayer de s'échapper. Il jette à l'eau Sir Hugh, en lui promettant de le repêcher plus tard; il renonce à l'absolution que les commissaires se préparaient à lui donner. Que ne

ferait-il encore pour éviter une mort prochaine? On a été jusqu'à lui présenter le projet d'étrangler M. Langevin. Ce jeu désespéré ne trompera personne: il est percé à jour. Rien ne saurait empêcher la Chambre de se prononcer sur l'insulte qu'elle a reçue par la prorogation et la nomination de la Commission Royale. Quant à Sir Hugh, l'empressement qu'il montre à s'effacer, à renoncer à ce qui lui a coûté \$358,000, indique assez que ce n'est pas sérieusement qu'il y renonce et qu'il a la promesse que, le danger passé, on lui rendrait ce qu'il fait semblant d'abandonner.

La tactique ministérielle fait éclater au grand jour ce fait capital: que les députés conservateurs qui se sont joints le 13 août à l'opposition pour blâmer la prorogation, sont fidèles à leur opinion et refusent de s'en déister. Désespérant de les ramener, le ministère essaie d'éviter la question; mais il ne le pourra pas, car elle s'impose au Parlement et il faudra avant tout la vider.

L'Opinion du "Saturday Review."

LE SCANDALE DE CRÉDIT MOBILIER DÉPASSÉ.

LORD DUFFERIN DOIT FORCER SES MINISTRES À RÉSIGNER.

DES TITRES BIEN PLACÉS.

L'accusation portée contre les ministres canadiens, est une de celles qui se prouvent d'elle-même, à moins d'un démenti sommaire. Lorsque Sir John A. McDonald refusa de répondre si sa correspondance publiée avec Sir Hugh Allan était fautive ou authentique, il admit virtuellement qu'il était coupable. Qu'un premier ministre au milieu d'une session législative, reçoive de l'argent dans un but politique, d'un contracteur public, voilà qui est un scandale intolérable. Mais comme les ministres inculpés du cabinet affirment encore leur innocence, il était convenable d'attendre d'autres témoignages avant qu'un jugement définitif fut prononcé sur leur conduite.

Il paraît maintenant que Sir John A. McDonald admet avoir reçu \$9,000 de Sir Hugh Allan pour être employés à des fins électorales; mais il prétend que le paiement ou l'entente d'après lequel il a été fait, n'ont aucun rapport avec l'octroi du contrat du Pacifique.

Il n'est guère possible que les ministres canadiens se voient persuadé avoir donné le contrat à Sir Hugh Allan sans recevoir un équivalent en argent; dans tous les cas, il n'y a pas de subtilité ou de sophisme qui puisse expliquer pourquoi les contracteurs ont payé une somme considérable d'argent à Sir John A. McDonald et ses collègues; et il est admis qu'ils ont reçu les favoris qu'ils espéraient. On peut croire Sir Hugh Allan lorsqu'il affirme que dans toute cette affaire, il n'a eu que des vues commerciales, et que l'intérêt qu'il prenait au résultat des élections se bornait à celui qu'il témoignait au chemin de fer. Et il est à fait évident qu'il ne versait de l'argent que pour des fins de corruption, et que ses espérances ont été parfaitement justifiées par les événements.

La transaction aurait été plus honteuse, mais n'aurait pas été plus justifiable, si ceux qui ont reçu l'argent, s'en étaient servis pour des fins personnelles. Il y a des degrés de culpabilité, au point de vue de la vie privée et de celui de la politique; il est plus criminel d'obtenir pour soi-même quelques profits véreux qu'il d'obtenir par le même procédé le succès

d'un parti. Néanmoins on ne doit pas oublier que la réélection d'une majorité ministérielle comporte avec elle le maintien dans des places lucratives de gens qui ont trafiqué de l'intérêt public qui leur était confié. La prétention que le don de sommes considérables n'avait aucune relation avec l'octroi du contrat est d'une absurdité trop évidente pour mériter qu'on la refute. Les accusés avouent le fait matériel, quoiqu'ils contestent une conclusion aussi sûre qu'une présomption légale.

La Commission, contre laquelle on avait tant d'objections, semble avoir bien expédié la besogne; ou mieux, elle n'avait pas grand chose à faire. Les actes des ministres étaient trop distinctement prouvés pour être niés, et, par conséquent, l'enquête paraît avoir été abrégée par les aveux qui ont été faits. On dit que le président de la Commission a été lui-même l'un des personnages de cette transaction honteuse; il n'est pas surprenant alors que ceux qui ont insisté sur une enquête par le Parlement aient refusé d'aider aux travaux du tribunal substitué à la Chambre. La rapidité et la facilité de l'enquête, semblent prouver que les accusations portées devant le parlement ont été sans nécessité et injustement soustraites à la juridiction de la Chambre des Communes.

Malgré que l'on ait cru, que le comité de la chambre, par suite d'une fautive interprétation de l'Acte constitutionnel n'avait pas le pouvoir d'assembler, C'ÉTAIT À LA CHAMBRE ELLE-MÊME DE DÉCIDER SI LE TÉMOIGNAGE SOUS SERMENT ÉTAIT INDISPENSABLE. Avant que la mise en accusation devint hors d'usage en Angleterre, les accusations qui devaient être portées subseqüemment devant le tribunal, étaient préparées par des comités de la Chambre des Communes, sur des exposés de faits qui en aucun cas ne pouvaient être vérifiés sous serment. Il est absolument sans importance que Sir John ait reçu qu'il avait reçu de grosses sommes d'argent d'un contracteur, du gouvernement pour des fins de corruption si la Chambre des Communes avait refusé d'agir sur son aveu, la MAJORITÉ AURAIT PROUVÉ ELLE-MÊME qu'elle était de complicité avec l'accusé; et malgré qu'elle ait aidé à l'ajournement de la condamnation du coupable, il n'est pas raisonnable de prétendre qu'elle ait délibérément accepté la responsabilité de sa conduite.

La facilité avec laquelle la principale accusation a été prouvée, jette aussi un peu de lueur sur la sagesse, nous ne voulons pas dire la bonne foi de Lord Dufferin qui s'en est tenu strictement aux règles techniques du gouvernement parlementaire.

En thèse générale, on peut dire que le gouverneur-général est tenu d'agir d'après l'avis de ses ministres; mais la fraude qui vient sous les contrats, peut être considérée comme faisant exception à la maxime constitutionnelle. Si les ministres sont eux-mêmes coupables de corruption, ils cessent de représenter le Parlement et le pays; ET LE REPRÉSENTANT DE LA COURONNE EST TENU DE POURSUIVRE AU BIEN-ÊTRE DE LA PUISSANCE.

Il n'aurait pas été difficile de s'assurer des ministres eux-mêmes s'ils avaient reçu de l'argent en échange du contrat, et si cet argent avait été employé à influencer le corps électoral. Lord Dufferin, une fois personnellement convaincu de la culpabilité des personnes accusées, aurait pu fort bien insister pour que les faits qu'on lui avait révélés fussent de suite soumis au jugement de la Chambre des Communes. CE SERA MAINTENANT SON DEVOIR DE RENVoyer SES MINISTRES SI, ANTI-CIPANT SON ACTION, ILS NE DONNENT PAS LEUR DÉMISSION; ET IL DE VRA NECESSAIREMENT CHOISIR LEURS SUCCESSEURS.

Si la majorité de la Chambre des Communes refuse sa confiance aux nouveaux ministres, ils auront droit incontestablement de réclamer une dissolution malgré que le nouveau Parlement ne soit élu que depuis un an. Les déboursés énormes de Sir John Macdonald et de ses collègues pour se faire élire eux-mêmes ainsi que leurs partisans, rendent un peu équivoques les

prétentions de la Chambre de représenter l'opinion du pays. Avec ou sans un nouveau parlement, le parti qui depuis si longtemps a été exclus du pouvoir, gardera en mains l'administration du pays jusqu'au jour où le souvenir du scandale du Pacifique sera partiellement effacé de la mémoire.

Il y a malheureusement peu de raisons d'espérer que l'admission des affaires publiques soit améliorée par ce changement devenu nécessaire.

Ceux qui donnent l'assaut au gouvernement actuel, ont fait retentir bien haut et d'une façon bien amère leurs accusations contre Sir John A. McDonald et ses collègues, avant comme après le dernier triomphe inespéré qu'ils ont obtenu. Le Canada a eu depuis plusieurs années l'immense avantage d'avoir un corps permanent d'administrateurs qui ont eu le temps d'apprendre l'art de gouverner. Il semblait s'être formée graduellement une école d'hommes d'état en position de transmettre à la génération suivante les traditions saines de la politique et du gouvernement.

L'offense de ceux qui ont traité la confiance qu'on leur accordait, est grandement aggravée par le sacrifice qu'ils ont fait de l'estime et du respect publics. Les Canadiens mettaient un amour-propre à faire constater leurs politiques remarquables avec les intrigants et les aventuriers qui quelquefois arrivent au pouvoir dans la République voisine. ILS VONT ÊTRE MAINTENANT FORCÉS D'AVOUEUR QU'ILS ONT DANS LE SCANDALE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE, un scandale infiniment plus grave que la fraude du Crédit Mobilier, car le poste de premier ministre du Canada est plus important que la fonction de *sinecure* de la Vice-Présidence des États-Unis.

L'indignation exprimée par les organes de l'opposition canadienne peut, probablement, être parfaitement sincère; mais aussi elle peut être attribuée en partie à des motifs factieux. Il est satisfaisant d'apprendre qu'une section de la majorité conservatrice a appuyé la motion demandant une enquête parlementaire sur la conduite des ministres. Les autres membres du parti peuvent, peut-être, avoir cru à leur innocence ou avoir pensé qu'ils avaient droit au bénéfice du doute.

IL N'EST PAS PEU DÉAGRÉABLE DE VOIR QUE TROIS OU QUATRE DES SUPPLÉMENTS DE LA CORRUPTION SOIENT PORTÉS DE TITRES dont leur leur avait donné comme marques de distinction pour services coloniaux. Sir John Macdonald, feu Sir George Cartier et Sir Hugh Allan furent désignés comme étant de dignes candidats aux faveurs de la Couronne par la position que, dans le pays, ils devaient à la confiance du Parlement canadien et de leurs commettants. Sir Francis Hincks a travaillé au service de la Couronne en dehors même des limites du Canada. Les secrétaires d'Etat anglais ne peuvent être accusés de trafiquer des honneurs coloniaux mis à leur disposition, dans le but de recouper des services de parti ou des actes de dévouement au gouvernement impérial. Les hommes politiques les plus remarquables ont été choisis pour être décorés dans l'espoir raisonnable qu'une distinction titulaire les pénètrerait davantage du respect d'eux-mêmes et donnerait satisfaction au pays auquel ils appartenaient.

En Angleterre, un titre peut quelquefois être accordé sur des raisons insuffisantes; mais rarement ce titre peut être profané par l'indignité personnel du récipiendaire. Il arrive heureusement que le gouvernement impérial a à disposer de peu de contrats avantageux, malgré que ses agents puissent parfois pratiquer, comme c'est arrivé au sujet du service postal de Zanzibar.

La promesse d'une garantie par l'Angleterre, ne sera jamais affectée par aucune irrégularité dans son exécution. Entre l'Angleterre et la Puissance du Canada d'importants avantages ont été donnés en échange de la garantie, et il serait inconvenant de rappeler que le ministre canadien à Washington est le ministre qui, après, a reçu de l'argent pour l'octroi d'un con-

trat important de chemin de fer. LE SEUL DEVOIR QUI RESTE À REMPLIR AU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL DANS CETTE AFFAIRE SCANDALEUSE, EST DE PORTER JUGEMENT SUR LA CONDUITE SUIVIE PAR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL. Si Lord Dufferin, dans une phase difficile, a adhéré trop strictement à la lettre de l'acte constitutionnel, la pureté de ses motifs ne peut certainement être mise en question.

L'Opinion de la Presse Anglaise.

On lit dans la Gazette de Sorel:

Nous donnons, ce jour, à l'exclusion d'autres matières, l'opinion des journaux d'Angleterre sur l'affaire du Pacifique. En Angleterre, où il y a une opinion publique éclairée et un honneur national auquel on ne touche pas impunément, on ne comprend guère que des ministres responsables au peuple puissent rester au pouvoir, après le crime qu'ils ont commis. De là les expressions pleines d'indignation et si contraires à la modération habituelle des journaux anglais, à l'adresse de nos gouvernants coupables. Nul doute que l'opinion de la presse anglaise aura son effet, auprès de gens sages et honorables en Canada qui ont, jusqu'à présent, toléré l'état de choses actuelles, en attendant que les preuves matérielles s'ajoutassent aux preuves morales. Puisse-t-ils, pour l'honneur et la prospérité du pays, être assez nombreux pour renverser du coup le ministère actuel qui s'est rendu indigne de gouverner, à cause de sa conduite à jamais flétrissée sur la question du Pacifique, et inexcusable sur celle des Ecoles du Nouveau Brunswick!

On lit dans le National:
The Pall Mall Gazette et le Saturday Review, sont deux de journaux les plus influents de Londres.

The Pall Mall Gazette est l'organe le mieux accredité du parti tory, et le Saturday Review est celui du parti whig.

Les Veillées du Père Bonsens.

M. Aubin, le célèbre auteur du Fantastique et d'une foule d'inventions mécaniques et chimiques, est un homme dont le talent universel a été admiré par deux générations successives, vient de reprendre la publication des Veillées du Père Bonsens, interrompue pendant six ans, mais restée impérrissable dans la mémoire de tous ceux qui en avaient lu la première série.

Ce petit pamphlet hebdomadaire était en effet quel que chose d'unique dans notre pays par le genre, la forme et le caractère. Parler de tout, aborder toutes les questions politiques sans blesser aucune opinion, et en instruisant chaque lecteur, quelle que fût la somme de son éducation préalable, demandait une rare habileté et un tact exquis. Eh bien! pendant tout un hiver, M. Aubin a fait de cette oeuvre difficile un jeu et il a laissé un petit monument littéraire, élevé à peu de frais, sans pompe, sans aucune figuration de la réclame journalistique, soutenu par son seul mérite et par un intérêt constamment renouvelé, chaque fois de plus en plus piquant.

Les Veillées du Père Bonsens sont simplement des entretiens faits par les bons habitants du village qui causent entre eux sans but, sans idée préconçue, et qui, sans le savoir, abordent d'une façon naïve tout ce qui touche à l'état social. Le Père Bonsens, le plus vif, le plus sensé, le plus éclairé de ces villageois, est le centre, le foyer autour duquel les habitants se réunissent et s'instruisent. Le Père Bonsens ne sait pas faire de phrases; comment le pourrait-il? Il parle le langage de la raison auquel il suffit d'être clair.

Aujourd'hui, le Père Bonsens est plus vif qu'il n'était de six années; quelques mèches blanches sillonnent sa chevelure autrefois grise, son front s'est dégrainé aussi quelque peu sous le souffle du temps, il n'a pas la même im-

tuosité, ou, si l'on veut, la même ferveur de conversation; les événements nombreux et décisifs, qui se sont succédés depuis 1867, ont ajouté à sa raison une gravité parfois solennelle et à son caractère une teinte de mélancolie qui n'est peut-être que le reflet de l'esprit et de l'âme de l'auteur, si l'on en juge par les quelques lignes suivantes, où le père Bonsens répond à un voisin qui lui parle des terreurs qu'on doit éprouver dans un cimetière:

"Eh! non, mon bon François; la mort et ses attributs n'ont de terreur que pour les jûnes qui ne la voient que de loin ou pour les méchants qui l'entrevoient de trop près. A mon âge, lorsque l'isolement se fait autour de nous par le départ des amis dont la fréquentation journalière faisait le charme inconscient de la vie, l'aspect d'un cimetière nous cause au premier abord un certain sentiment de tristesse; mais bientôt, à la lecture des noms connus qui se rencontrent à chaque pas et qui vous rappellent tour-à-tour quelque incident du passé, on vit une seconde fois et l'on s'habitue graduellement à l'idée de prouder sa place au milieu d'eux tons qui semblent goûter un si doux repos."

M. Aubin a beau croire qu'il a vieilli et penser à aller rejoindre le grand nombre de ses amis disparus; nous, nous le retrouvons aussi jeune, aussi vivant, aussi frais qu'il fut toujours. Pour des esprits actifs et féconds comme le sien, il n'y a pas de vieillesse. Songer qu'à son âge, il puisse vouloir reprendre une publication comme les *Veillées*, déjà essayée il y a six ans et abandonnée ensuite, en avoir sous les yeux le témoignage éclatant comme nous l'avons eu à la lecture de la première livraison de la deuxième série, c'est être obligé de reconnaître que, pour certaines intelligences, il n'y a pas d'âge, qu'au contraire elles semblent rajeunir avec le temps et se dilater de plus en plus dans une atmosphère plus élevée et plus libre.

Tous les lecteurs, quels que soient leurs goûts ou leurs opinions, liront avec ravissement la petite brochure hebdomadaire de M. Aubin. Ils y trouveront tous les caractères de la campagne, chacun dans son rôle. Il y a de vieilles femmes qui bavardent et qui, comme presque toutes les femmes, lorsqu'elles trouvent une vérité, l'exagèrent un peu; mais le père Bonsens est là pour servir de correctif. Jacqueline représente la comédie du village, bonne au fond, obéissante, mais parleuse en diable, ne pouvant rien faire sans grogner, raisonnant de tout, du reste maugréant contre les hommes à bouche que veux-tu, ce qui lui fait pardonner à nos yeux ses défauts ou ses travers.

Qu'on se le tienne de tout, mais qui ne rejette pas les idées, faute de les comprendre sur le champ. Il ouvre de grands yeux quand on lui dévoile des vérités de sens commun, les plus simples, mais aussi les moins connues et les moins aimées. Sa surprise se traduit à chaque fois par une expression naïvement populaire: "Vous avez qu'à voir," et il s'arrête tout court après cette exclamation, parce qu'il sent qu'il est plutôt fait pour écouter que pour parler.

Le cadre des *Veillées* est restreint et le champ en est facile à parcourir. Quelques personnages seulement sont en scène, mais ils sont tous variés; chacun d'eux est un type; c'est un petit monde, les proportions seulement réduites, mais l'instruction en est plus facile à tirer, et, pour tout dire, les *Veillées* sont un petit chef-d'œuvre par le fond et par la forme, d'une valeur littéraire remarquable et d'une portée peut-être plus grande qu'on ne serait incliné à le croire tout d'abord. Le plus grand mérite des *veillées* aigues de porter ce nom, c'est de grandir à mesure qu'on les regarde plus attentivement et ne se découvrant dans toute leur beauté que pour le connaisseur.

—Le plus mauvais coup que l'on puisse faire, c'est d'acheter une Machine à Coudre avant d'essayer la Machine à Coudre améliorée WHEELER & WILSON. Elle n'a pas de navette.

Fauilleton de L'ÉVÉNEMENT DU 11 OCTOBRE 1873.

LE MARQUIS DE ROQUEFEUILLE

(Suite.)

Elle prêta l'oreille.
—Justement, j'entends un pas que je reconnais très-bien. C'est M. Benoit qui monte.

En effet, Benoit parut au bout de peu d'instants; il salua en passant, mais sans s'arrêter, car il avait hâte de revoir son maître.

Tel n'était pas le compte de la jeune fille. Elle s'était levée, mais l'indécision la retint au milieu de la chambre.

Sans presque le vouloir, elle appela Benoit. Celui-ci étonné se retourna et il redescendit deux marches.

—Excusez-moi, voisin, dit Pâquerette, si je prends la liberté de vous venir une minute. Je désirais... vous demander des nouvelles de M. le marquis.

Cette bienveillante attention surprit plus Benoit qu'elle ne le charma. Il n'était pas habitué à voir le monde aller devant de son maître; mais déjà, lui aussi, il avait jugé Pâquerette, et bientôt il eut déposé l'air un peu sauvage que lui avait donné le long exercice du malheur.

—Je ne vous cache pas dit-il, ma demoiselle, que de la part d'une autre cette aimable question me semblait une moquerie. Mais vous parais-

sez si bonne! Oh! ce serait impossible. Mon maître va aussi bien qu'on peut aller lorsqu'on subit l'injustice des hommes.

—De quelle injustice parlez-vous? —Ce serait trop long à vous expliquer, et peut-être ne comprendriez-vous pas.

—Si fait, j'ai compris. M. le marquis désire rentrer dans ses biens, et c'est difficile, parce que les biens des émigrés ont été saisis, vendus et partagés.

—Oh! si ce n'était que cela, s'écria Benoit avec désespoir. Mais penser qu'on refuse de reconnaître son titre. Un papier, mon Dieu! un papier pour prouver que nous sommes... Je suis fou. Est-ce que tout n'a pas été brûlé de la châteaux et l'église attenante? Mon maître a encore quelque espoir... Pour moi, je n'en ai plus.

—C'est comme Dorothée... La jeunesse est généreuse.

—Monsieur Benoit, dit-elle fermement, rappelez-vous qu'il y a ici des gens bien humbles sans doute, mais qui, au besoin, n'hésiteraient pas à témoigner leur amitié à votre maître.

Il la remercia vivement, et s'éloigna en murmurant à part lui:
—C'est comme Dorothée... La jeunesse est généreuse.

—Pardine! si vous croyez que je me gênerai. Ils ne me font pas peur, bien qu'ils soient dans la police.

—Qu'est-ce que vous dites-là, Tienne-tte?

—La vérité. Je la dis ici comme je la dirais partout.

—Enfin nous ne pouvons croire ma grand'mère et moi...

—Croyez tout ce qu'il vous plaira. Quant à moi, je suis sûre et certaine que l'épicière ne m'a pas trompée; si c'était un marquis pour de bon est-ce qu'il serait venu nicher dans ce quartier où il n'y a pas un seul oiseau de ce genre? Qu'est-ce qu'il y ferait? Ensuite les gens de cette classe-là se soutiennent entre eux, et celui-ci ne serait pas si misérable avec son langage postiche.

—Méditante! grommela Perrine.
—Vous le savez bien. Tienne-tte dit doucement la jeune fille, c'est la misère qui a forcé le marquis à prendre une modeste chambre dans cette maison. Et puisqu'il est si pauvre, c'est la preuve qu'il n'appartient pas à la police.

—La preuve?... Ça dépend. Il y a des agents de toutes sortes: il y en a qui se pavangent en carrosse et d'autres qui font semblant de ne pas manger.

Pâquerette ne put s'empêcher de sourire.

—Fort bien, dit-elle, on meurt de faim pour jouer un rôle. En ce cas, le marquis remplirait le sien à merveille.

—Toujours la même! cria la belle-mère, dont la tête, facilement inflammable, commençait à bouillonner, la riposte n'est pas ce qui vous manque. Dame, vous êtes une savante!

—Plus bas! murmura Pâquerette.

—Pardine! si vous croyez que je me gênerai. Ils ne me font pas peur, bien qu'ils soient dans la police.

—Qu'est-ce que vous dites-là, Tienne-tte?

—La vérité. Je la dis ici comme je la dirais partout.

—Enfin nous ne pouvons croire ma grand'mère et moi...

—Croyez tout ce qu'il vous plaira. Quant à moi, je suis sûre et certaine que l'épicière ne m'a pas trompée; si c'était un marquis pour de bon est-ce qu'il serait venu nicher dans ce quartier où il n'y a pas un seul oiseau de ce genre? Qu'est-ce qu'il y ferait? Ensuite les gens de cette classe-là se soutiennent entre eux, et celui-ci ne serait pas si misérable avec son langage postiche.

—Méditante! grommela Perrine.
—Vous le savez bien. Tienne-tte dit doucement la jeune fille, c'est la misère qui a forcé le marquis à prendre une modeste chambre dans cette maison. Et puisqu'il est si pauvre, c'est la preuve qu'il n'appartient pas à la police.

—La preuve?... Ça dépend. Il y a des agents de toutes sortes: il y en a qui se pavangent en carrosse et d'autres qui font semblant de ne pas manger.

Pâquerette ne put s'empêcher de sourire.

—Fort bien, dit-elle, on meurt de faim pour jouer un rôle. En ce cas, le marquis remplirait le sien à merveille.

—Toujours la même! cria la belle-mère, dont la tête, facilement inflammable, commençait à bouillonner, la riposte n'est pas ce qui vous manque. Dame, vous êtes une savante!

—Plus bas! murmura Pâquerette.

—Pardine! si vous croyez que je me gênerai. Ils ne me font pas peur, bien qu'ils soient dans la police.

—Qu'est-ce que vous dites-là, Tienne-tte?

—La vérité. Je la dis ici comme je la dirais partout.

—Enfin nous ne pouvons croire ma grand'mère et moi...

—Croyez tout ce qu'il vous plaira. Quant à moi, je suis sûre et certaine que l'épicière ne m'a pas trompée; si c'était un marquis pour de bon est-ce qu'il serait venu nicher dans ce quartier où il n'y a pas un seul oiseau de ce genre? Qu'est-ce qu'il y ferait? Ensuite les gens de cette classe-là se soutiennent entre eux, et celui-ci ne serait pas si misérable avec son langage postiche.

—Méditante! grommela Perrine.
—Vous le savez bien. Tienne-tte dit doucement la jeune fille, c'est la misère qui a forcé le marquis à prendre une modeste chambre dans cette maison. Et puisqu'il est si pauvre, c'est la preuve qu'il n'appartient pas à la police.

—La preuve?... Ça dépend. Il y a des agents de toutes sortes: il y en a qui se pavangent en carrosse et d'autres qui font semblant de ne pas manger.

Pâquerette ne put s'empêcher de sourire.

—Fort bien, dit-elle, on meurt de faim pour jouer un rôle. En ce cas, le marquis remplirait le sien à merveille.

—Toujours la même! cria la belle-mère, dont la tête, facilement inflammable, commençait à bouillonner, la riposte n'est pas ce qui vous manque. Dame, vous êtes une savante!

—Plus bas! murmura Pâquerette.

—Pardine! si vous croyez que je me gênerai. Ils ne me font pas peur, bien qu'ils soient dans la police.

—Qu'est-ce que vous dites-là, Tienne-tte?

—La vérité. Je la dis ici comme je la dirais partout.

—Enfin nous ne pouvons croire ma grand'mère et moi...

—Croyez tout ce qu'il vous plaira. Quant à moi, je suis sûre et certaine que l'épicière ne m'a pas trompée; si c'était un marquis pour de bon est-ce qu'il serait venu nicher dans ce quartier où il n'y a pas un seul oiseau de ce genre? Qu'est-ce qu'il y ferait? Ensuite les gens de cette classe-là se soutiennent entre eux, et celui-ci ne serait pas si misérable avec son langage postiche.

—Méditante! grommela Perrine.
—Vous le savez bien. Tienne-tte dit doucement la jeune fille, c'est la misère qui a forcé le marquis à prendre une modeste chambre dans cette maison. Et puisqu'il est si pauvre, c'est la preuve qu'il n'appartient pas à la police.

—La preuve?... Ça dépend. Il y a des agents de toutes sortes: il y en a qui se pavangent en carrosse et d'autres qui font semblant de ne pas manger.

—Et sans doute tu espères lui trouver un colonel ou un notaire?

—Pourquoi pas? Il y a dans les palais plus d'une belle dame qui ne vaut pas ma Pâquerette.

—D'où l'on concluait que Jacques était un travailleur infatigable, un homme honnête et rangé mais qui déraisonnait quand on le mettait sur le chapitre de sa fille. Pour lui, sans se préoccuper de ces railleries, il ne cessait de dire à Pâquerette:

—Garde bien ton cœur, ne livre pas tes affections au hasard, ne te marie pas par ennui de ne point te marier. Trop souvent, dans notre classe, on agit inconsidérément, et l'on met ensemble deux pauvretés. Et encore, si ce n'était que cela!... Sois prudente, ma Pâquerette, sois prudente!

L'enseignement de la tendresse ne fut pas perdu pour la jeune fille. Peut-être aussi l'occasion ne vint-elle

Les Courses

Les courses Stadacona sous le patronage de Son Excellence le Gouverneur-Général ont commencé hier sur l'Hippodrome St. Charles.

Voici la liste des membres du comité d'organisation: Son Honneur le Maire, président, Stewards, Lieut. Col. Strange, A. G.; MM. Geo. Holt...

La première course a été Hunt Cup Steeple Chase (course au clocher à travers la campagne, distance 2 1/2 milles; ouverte à tous les chevaux bons fide, appartenant aux membres du Club Stadacona et conduits par eux. Il y avait quatre entrées, à savoir: Countess, jument brune, 6 ans, entrée par W. H. Sheppard.

Ticborne, cheval bai, 5 ans, entré par le major Montzambert. Kangaroo, jument chestnut, 6 ans, entrée par le capitaine Forsyth.

Flirt, jument chestnut, 4 ans, entrée par M. Young. La course a été gagnée par Kangaroo en 6 minutes 42 secondes; Ticborne est arrivé le second, et Countess troisième. Quant à Flirt, il a abandonné la course dès le commencement.

La seconde course a été un steeple-chase d'environ 2 1/2 milles dans la campagne. Bourse, \$150; ler. \$120; 2e. \$30. Il y avait cinq entrées, à savoir: le Kaiser, cheval bai, entré par M. T. Bédard, Barabones, bai gelding, entré par F. Gilchen; Star Davis, bai gelding, entré par S. Tozer; Mountain Boy, 4 ans, bai gelding, entré par J. Fitzgerald; Prophet, cheval chestnut, entré par J. O'Co nor.

Cette course a été gagnée par Barabones en 4 minutes 44 secondes; Kaiser est arrivé second; et Star Davis troisième.

La troisième course a eu lieu dans l'enceinte de l'Hippodrome. Distance, 1 mille; bourse, \$150; ler. \$120; 2e. \$30.

Il y avait trois entrées, à savoir: Masou, bai gelding, 5 ans, entré par T. Bédard; Lord Musk, cheval gelding, entré par W. Kirwin; Crozier, cheval bai, entré par M. Pickle.

Lord Musk est arrivé ler aux deux premiers tours; Masou, 2 minutes et 1/2 de seconde.

Il y avait beaucoup de monde sur le terrain. Un temps superbe favorisait les courses. Leurs Excellences étaient sur le terrain, Lord Dufferin venu à cheval s'en est retourné de même. Aujourd'hui est le deuxième et dernier jour des courses.

Télégraphie Générale.

Londres, 10. Sir Samuel Baker et son épouse sont arrivés en Angleterre.

Paris, 10. Une réunion des membres républicains de l'Assemblée nationale a eu lieu à la résidence de Jules Simon hier soir. A peu près cent membres étaient présents. Un projet en fait électoral a été adopté, et un comité composé de représentants appartenant aux trois parties de la gauche, a été nommé dans le but d'élaborer une déclaration officielle au nom du parti républicain. MM. Thiers et Gambetta ont approuvé le projet de l'Assemblée, lequel a été aussi approuvé par plusieurs députés conservateurs.

L'opinion des républicains augmente généralement. Il y avait foule aujourd'hui à l'audience de la cour martiale. Plusieurs documents très-intéressants ont été lus, racontant les efforts faits pour communiquer avec Metz.

Vingt messages ont été assignés comme témoins. Ils prouvent que le 23 août, le mouvement de MacMahon vers la Meuse pour se joindre à l'armée de Metz lui a été annoncé.

Bessine est accusé d'avoir refusé le service des ballons pour communiquer avec l'intérieur. Quatre membres du comité de direction de la Droite dans l'Assemblée sont partis hier pour Bruxelles, dans le but de rencontrer le comte de Chambor.

Bombay, 10. Le chemin de fer de Bombay à Madras est terminé.

Vienne, 10. L'empereur d'Allemagne et sa suite, de 50 personnes, sont attendus ici le 16 du courant. La réception sera privée. Il n'y aura peu ou point de fêtes publiques.

Rome, 10. La nouvelle annonçant que le gouvernement italien était sur le point de publier un pamphlet expliquant la récente visite du roi à Berlin, est contredite.

Berne, 10. Le conseil fédéral a reçu un mémoire du conseil de Genève, se plaignant des intrigues de l'évêque Mermald sur les Frontières de la France. Il demande que le gouvernement français soit prié d'y mettre bon ordre.

New-York, 10. Le 5e anniversaire de l'indépendance cubaine a été célébré aujourd'hui. Dix millions de dollars en or monnayé, et un million en lingots ont été reçus aujourd'hui, de Philadelphie à Essay Office.

Le comte Maurice de Flaviigny, diplomate français, est mort.

La police de Paris a saisi 22,000 photographies du fils de l'ex-empereur Napoléon III. Le comte de Chambord demeure maintenant près de Genève.

Comité de Québec.

CONCOURS DES FERMES LES MEUX TENUES. Grandes Fermes.

1e Prix, M. Chs. Fortier, de Charlesbourg. 2e do M. William Taylor, Ste. Foye. 3e do M. Pierre A. Renaud, Charlesbourg. 4e do M. Lévi Falardeau, St. Ambroise.

Petites Fermes. 1e Prix, M. Joseph Delage, Charlesbourg. 2e do M. Jacques Lefebvre, Charlesbourg. 3e do M. Louis Darand, St. Ambroise.

Pour la plus belle pièce de Blé. 1e Prix, M. Chs. Fortier, Charlesbourg. 2e do M. Louis Darand, St. Ambroise. 3e do M. Pierre Trudelle, Charlesbourg. 4e do M. Lévi Falardeau, St. Ambroise. 5e do M. Joseph Renaud, Charlesbourg.

Pour la plus belle pièce d'Avoine. 1e Prix, M. Charles Fortier, Charlesbourg. 2e do M. Pierre Trudelle, do. 3e do M. Barnabé Lafont, do. 4e do M. Jacques Lefebvre, do.

Pour le plus beau champ de Patates. 1e Prix, M. William Taylor, Ste. Foye. 2e do M. Joseph Renaud, Charlesbourg.

Pour le plus beau champ de légumes.

Le Prix, M. Chs. Fortier, Charlesbourg. 2e do M. Joseph Renaud, do. 3e do M. Jacques Lefebvre, do. 4e do M. Lévi Falardeau, St. Ambroise.

Se concourra au lieu le 19 et 20 août dernier. Les juges étaient MM. Olivier Fortier, François Blouin et Thos. May, de la Baieville de Québec.

J. B. DELAGE, Secrétaire.

FAITS DIVERS.

AUX ACHETEURS DE JOURNAUX.—Nous avons déjà donné avis que pas un de nos porteurs n'a le droit de vendre un seul numéro, ni de prendre des abonnés à la semaine ni au mois. Néanmoins nous voyons que plusieurs personnes ne se font pas scrupule d'encourager ces fraudes de la part des porteurs, et de priver en même temps les abonnés de recevoir leur journal. Nous tiendrons donc ces personnes responsables pour les dommages qu'elles nous causent en nous faisant perdre des souscripteurs. A l'avenir nous espérons que les personnes qui voudront lire "L'Événement" se donneront la peine de venir s'abonner au bureau, car tous les numéros vendus dans la rue sont des numéros volés.

PERSONNEL.—M. l'abbé Benj. Pâquet, et M. l'abbé P. Roussel, du Séminaire de Québec, sont partis pour l'Europe ce matin à bord du Polyneisien.

Les deux voyageurs vont se rendre en Terre Sainte.

OMISSIION.—En revoyant la liste des invités au dîner de leurs Excellences jeudi, publiée dans notre numéro d'hier, nous voyons que le nom du major G. Amyot, a été oublié par mégarde.

PERSONNEL.—Le général O'Grady Ha'y est arrivé ici hier matin par le vapeur de Montréal. Il a été reçu sur le quai par une garde d'honneur et le corps de musique de la batterie B. Les artilleurs ont tiré une salve de 15 coups de canon du haut de la Citadelle.

SALLE DE MUSIQUE.—Les ménestrels de la troupe Coli Bargess ont donné hier leur première représentation devant un auditoire très-nombreux. Succès sur toute la ligne. Les acteurs sont distingués, les actrices, comme Mme Young, par exemple savent nous faire rire aux larmes; et Mlle. Robert est décidément une jolie blonde.

Ce soir, salle comble pour la dernière représentation à Québec.

LES SOCIÉTÉS DRAMATIQUES DE L'HIVER.—La compagnie française sous la direction de M. Manuard, est en voie de réconstitution. Les longues soirées de l'automne et de l'hiver, sont assurées pour les nombreux amateurs du théâtre français. La 1ère représentation qui sera donnée par la nouvelle compagnie, aura lieu jeudi 23 octobre à la Salle de Musique. Elle sera remplie par le magnifique drame: Les crochets du père Martin. Cet ouvrage est de la plus haute moralité. C'est celui qui en 1859 a remporté le prix de vertu, fondé en 1878, par M. de Monthyon. Après avoir obtenu, sur le théâtre de la G. ité un succès de 200 représentations, il a passé au répertoire des principaux théâtres de ce genre à Paris. Palpitant d'intérêt, rempli de situations émouvantes, tour à tour gai ou pathétique, cet admirable drame, couronné au nom de la morale et de l'honneur, par l'Académie française, est digne à tous égards des applaudissements de la foule. C'est l'étude de mœurs la plus complète et la plus attrayante qui ait été composée pour la scène française depuis 30 ans. Il atteint parfaitement le but de M. de Monthyon, qui dit dans son préambule: "Je lègue une somme de dix mille francs, pour fonder un prix annuel, en faveur du Français, qui aura composé et fait paraître, l'ouvrage le plus utile à nos jours."

Nous donnerons prochainement quelques notes, sur ce grand bienfaiteur de l'humanité, dont la philanthropie était le caractère distinctif.

SPORTS.—Lundi prochain, après-midi, il y aura sur l'Éplanade des jeux athlétiques sous le patronage du gouverneur-général. Son Excellence y assistera avec la comtesse, et l'élite de la société québécoise.

Les personnes qui n'ont pas encore souscrit, et qui désirent le faire, sont priées d'inscrire leur nom chez M. Hollivell & Cie., vis-à-vis le bureau de poste.

COMMENCEMENT D'INCENDIE.—Cette après-midi à 2 30 heures, le feu a pris sur le toit de la maison du parlement dans du goudron que l'on est occupé à appliquer sur le toit. A l'alarme donnée à la boîte 6, les pompiers se sont rendus, mais il n'y avait plus de feu. On accuse le Parti National du méfait. Le Parti demande une enquête à tout prix; c'est anti-conservateur.

Trève de collation; il y a un côté plus sérieux à traiter au sujet de ce commencement d'incendie. Pour avoir la clef de la boîte il a fallu la faire descendre du dernier étage de la maison, coin des rues Baude et Port Dauphin, chez M. Mouson, pharmacien. C'est un inconvénient. Pourquoi la clef n'est-elle pas déposée chez des personnes qui résident sur le rez-de-chausée d'une maison. Si n'y a personne qui de mesure chez M. Mouson la nuit ou le dimanche, ou bien si elles sont absentes de la maison la plus grande partie du temps, pourquoi ne pas transporter la boîte en dehors ou un peu plus loin et déposer la clef entre les mains de personnes qui se trouvent à toute heure du jour ou de la nuit dans la localité? C'est de la plus simple prudence.

La clef une fois descendue, n'a pu servir à ouvrir la boîte, en dépit des efforts qu'on a faits. Heureusement le chef du département du feu M. Brunelle, se trouvait sur les lieux; il a pu ouvrir lui-même la boîte avec un autre clef.

Pendant ce temps là le feu pouvait faire des progrès considérables et causer peut-être un désastre irréparable.

M. Hollivell avait demandé que la boîte No. 6 fut placée sur le bureau de Poste, en offrant de prendre la clef chez lui. Mais M. Langvin, parait-il, exprima l'opinion qu'il ne voulait pas d'une boîte de télégraphe d'alarme, qui défigurait probablement l'apparence de l'édifice.

Sur ce M. Hollivell s'est incliné comme on s'incline devant les potentiés de cette planète et a attendu qu'un accident comme celui d'après-midi, vint démontrer la nécessité de changer la boîte de place et aussi de donner une bonne clef à celui qui voudrait s'en charger.

COEUR DE POLICE.—Devant le Juge Doucet, William Curtis, James Hossa, James Krc; et Joseph Washing, mstlets du Medina, capitaine Short, pour absence sans permission, ont été condamnés à une semaine de prison chacun.

SPORT MARITIM

Arthur Littlepage, mstlet du Mont... avoir assailli William Smith, contre... dit navire, a été condamné à deux semaines de prison.

James Murphy et Charles Hubs, pour être venus à bord du Medina sans permis, sur la poursuite du chef de police riveraine, ont été condamnés à trente jours de prison chacun.

Un cautionnement pour le paix, reçu. Sur la plainte du capt. Orlavo Côté, James Ward donne caution de garder la paix pour les six mois à venir.

LE BALLON A CANAAN.—Nous avons annoncé le débarquement à Canaan (Connecticut) des trois voyageurs partis pour l'Europe dans le ballon gonflé par le Graphic. Une dépêche de New-Havane annonce que l'aérostat ayant été pris dans un violent tourbillon, à 1 heure 25 minutes, MM. Donaldson, Ford et Lunt ont profité d'un moment où il était rapproché de terre pour sauter sur le plancher des vaches, mais que M. Lunt est allé tomber dans les branches d'un arbre dont il a eu du mal à se dégager. Le ballon s'est échappé, mais il a été capturé à un demi-mille environ de distance.

"On n'explique pas, dit la Tribune, pourquoi ce ballon s'est arrêté à Canaan et non pas en Europe. Il est possible que les aéronautes aient cru que c'était l'autre Canaan et qu'ils auraient atteint la terre promise." C'est aussi ce que nous avons conjecturé.

Grande Victoire.

LA MACHINE A COUDRE "THE LITTLE WANZER,"

A Remporté deux des plus grandes médailles à l'Exposition de Vienne, d'après un télégramme reçu le 19 août par la Cie. de M. Wanzer & Cie.

WOODLEY & Cie., Agents Généraux, 26, rue St. Jean, Québec.

P. S.—Aussi Agents pour les Machines à Coudre Singer, Howe, Osborn, Raymond, Venus, Quelp, etc., etc. On n'a besoin d'Agents.

Québec, 27 août 1873.

Annouces Nouvelles.

Succès musical.—A Lavigno. Soyez en convaincus.—J. B. Z. Dubeau.

Librairie nouvelle—Blondeau & Drouin. Télégraphique—do do do.

A vendre—G. Tanguay. Charbon à Grille de Newcastle et autres charbons John Giblin.

Vente judiciaire—J. O. Vézina. Importations pour les saisons des fêtes—Ph. Brunet.

Nouveautés—Léger & Rinfret. La Compagnie d'Assurance Royale Canadienne—Arthur Gagnon.

Viguer dans le sang—Joseph O. Labbé.

Services Financiers et Commerciaux.

Québec, 11 oct. 1873. Montant perçu à la douane de Québec, le 10 du courant, dans le Port de Québec, \$2,598 55.

FAB LE DOMINION LINE.

Dépêche spéciale à l'Événement envoyée par Cavallari Frères, courtiers, rue St. François-Xavier, Montréal, 11 oct. 1873.

Office. Demande. Transactions. Banque de Montréal. 1831 1831 55 @ 1831

Merchants Bank... 1124 1111 Banque de Commerce 124 1214 Banque d'Ontario... 169 1061 Banque de Toronto... 190 156 Royal Canadian Bank... 974 Banque de Montréal... 1054 1042 Metropolitan... 1014 City Bank... 931 924 10 @ 93 Jacques-Cartier Bank... 105 Union Bank... 106 Exchange Bank... 111 104 Montreal Telegraph... 204 2024 40 @ 204 City Gas Co... 10 @ 204 35 @ 2024

MARCHÉ MONÉTAIRE.

New-York, 2h. p. m., 11 oct. 1873. Or, 104 1/2. Échange sterling 106 1/2. Greenbacks 91 à 92.

E. C. Barnow, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

PRODUITS EN GROS DE MONTRÉAL.

10 oct. 1873. Fleur.—Recettes, 7,300 quarts; Extra, 6 60 à 7 00; Fancy, 6 40 à 6 47; Forte de Boulangers, 4 40 à 5 80; Supérieure, 6 10 à 6 20; No. 2, 5 50 à 5 60; Fine, 5 25 à 6 00; Farine d'évoine 0 00; Sacs de la Cité, 3 10 à 0 00; Middlings, 4 50 à 4 55 Marché en baisse Venant—300 Extra 6 80; 150 Fancy 6 45; 50 1/2 6 47; 350 Supérieure 6 10; 250 do 6 5; 200 Marque de la Cité 6 20; 100 do 6 34; 200 Medium 6 25; 100 do 6 40; 50 Brillant 6 20; 100 Supérieure Cut Down 5 80; No. 2 5 50; 100 do 6 00; 100 Fine 5 25; 50 Middlings, 4 50; 50 do 4 55; 600 Sacs de la Cité, 2 10.

Bis—Recettes, 116,204 mts; Blanc d'Hiver à 1 31; du printemps de Haut-Canada, 1 31 à 1 35. No. 2 Chicago, 1 27 à 1 27 1/2; vente 17,000 mts. Blanc et Rouge de l'Hiver hier à termités privés.

GRAINS BUTTS—Nominal. Blé-d'Inde, 56 à 60c. Avoine, 36 à 38c; Orge, 31; Pois, 33 à 35c. Descentes—Lard, recettes, 81, 600 qrs; Nouveau M ss 18 50; Saindoux, recettes 60 tonnes, 10c à 14c; Beurre, recettes 35 tonnes; Fromage, 10 à 14c; Beurre, 11 à 11 1/2c; Œufs, frais, 21c.

ALCOOLS—Recettes 6 qrs; Potasse, 6 17 1/2 à 6 20; Ferlasse, 7 25 à 7 30.

MARCHÉ DE NEW-YORK

10 oct. Coton 17 1/2. Fleurs languissant et en déclinant; recettes 10,000 qrs; ventes 7,000 qrs. Fleur de Seigle languissant. Blé languissant et à 2c plus bas; recettes 30,000 mts; ventes 64,000 mts, à 1 38 pour No. 2 Chicago; 1 43 à 1 44 pour No. 2 Milwaukee. Seigle tranquille de 90 à 95c. Blé d'Inde languissant et ferme; recettes 29,000 mts; ventes 21,000 mts, de 61 à 63c pour le mls de l'ouest arrivés par bateaux à vapeur, 63 1/2 à 64c par navires. Orge rare et ferme. Avoine tranquille; recettes 24,000 mts; ventes 21,000 mts, à 57c pour le vieux mls de l'ouest en magasin; 55 à 55 1/2c pour le nouveau do à flot; 58 à 60c pour la blanche de l'ouest; et 54 à 55c pour le do. Lard languissant et en faveur des acheteurs, de 16 75 à 17 00 pour le nouveau m ss. Saindoux languissant de 8 7 1/2 à 8 1/2c pour le steam, et 8 1/2c à la petite vendue. Beurre, do 28 à 24c. Fromage, do 13 à 12 1/2c. Patrole cru, 5 1/2c; raffiné, 17c.

Annouces Nouvelles.

SOYEZ EN CONVAINCUS LE Chemin de Fer du Nord se fera.

Aux Familles de Québec, Aux Familles de la Campagne.

Soyez sûr que cette grande entreprise du Chemin de Fer du Nord va se faire, que tout le monde aura de l'ouvrage et qu'ainsi personne ne craigne de faire ses provisions d'hiver, de remplir ses caves

En avant! Vive le Chemin de Fer du Nord!

Nous sommes arrivés à la saison où il faut faire des provisions de toute espèce. Les caves et celliers se remplissent partout, d'un bout à l'autre de la ville et de la campagne. On puise aux meilleurs endroits, dans les épiceries les mieux approvisionnées de produits de toute nature. Il y a un bon nombre de bonnes épiceries; mais dans le nombre, comme dans toute autre chose, il y a à choisir. Comme ce cloix et quel que fois dans l'embarras, moi, soussigné,

Annouces Nouvelles.

TELEGRAPHIE. [A Compagnie du Télégraphe de la Puissance (Dominion Telegraph Co) a établi un bureau dans l'établissement de MM. Blondeau & Drouin, Libraires, rue St. Joseph, porte voisine du Bureau de Poste, et droit en face de la Caisse d'Économie.

Toutes personnes voulant se rendre aptes à tenir une agence dans les Stations de Chemins de Fer trouveront au même établissement une personne qui enseignera et la télégraphie et la tenue des livres, (tenue toute spéciale) exigée dans ses Stations de Chemin de fer.

Québec, 11 oct. 1873—15]

A VENDRE.

Beurre de table, Poisson, venant d'arriver. Aussi une quantité de quarts d'oignons, 1ère qualité. Huile et Saindoux.

PRIX MODÉRÉS. Chez G. TANGUAY.

SUCCÈS MUSICAL.

BUCEPHALE, Galop brillant par L. DESSAUX. Prix... 60 centins. En vente chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, 114, rue St. Jean.

Méthode Élémentaire pour Violon.

Par ERNEST DEPAS. Prix... 75 centins. En vente chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, 114, Rue St. Jean.

CANADA: PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cité de Québec.

LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse.

COUR DU RECORDER.

No. 919. JACQUES ANGERS, Défendeur.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Brevet de Brevet de Bonheur n° 1 en cette date, s'écrit comme suit: LUNDI, 11 OCTOBRE 1873. M. J. O. VÉZINA, DÉFENDEUR, 114, RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

CHIRONNA GRILLE.

Une cargaison de Charbon Lehigh Egg, et Charbon Soft-feeding, en déchargement du brigantin "Rapid". Un endroit de mouillage libre et facile et des quais magnifiques sont offerts pour permettre à des Steamers de n'importe quel tonnage d'y faire escale. Attendu tous les jours de Suède-etland. Le meilleur charbon de Newcastle à forge.

LIBRAIRIE NOUVELLE.

BLONDEAU & DROUIN, Libraires, Rue St. Joseph, porte voisine du Bureau de Poste, et droit en face de la Caisse d'Économie.

ON l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir une Librairie où les amateurs d'ouvrages instructifs, amusants, scientifiques, artistiques, et autres, trouveront constamment une collection choisie des ouvrages qu'ils préfèrent.

Outre leur assortiment ordinaire, les derniers ouvrages qu'ils viennent de recevoir sont classés énumérés: Le Souverain Postif, par Mgr de Ségur... 1 1/2. Censures sur le Protestantisme d'a jour-d'hui, par Mgr de Ségur... 1 1/2. Le dogme d'Infaillibilité par Mgr de Ségur... 1 1/2. L'Épître pour l'adoration du Saint-Sacrement, par Mgr de Ségur... 9d. Jésus-Christ, do... 1 1/2. Les Saints Vierges, do... 1 1/2. Réponses courtes et familières aux objections les plus répandues contre la religion... par Mgr de Ségur... 1 1/2. etc., etc., et une foule d'autres ouvrages dont nous publions la liste d'ici à quelques temps. Ils ont l'honneur d'informer les chefs de maisons d'éducation, d'institutions littéraires et autres qu'ils pourront en tout temps faire à leur magasin des achats de livre aux conditions les plus satisfaisantes. En vente: Le Parisien Noté de l'Abbé Ch. Laverdière, ouvrage indispensable aux familles et aux chanoines. BLONDEAU & DROUIN, Libraires, Rue St. Joseph, St. Roch. Québec, 11 oct. 1873.

Annouces Nouvelles.

SOYEZ EN CONVAINCUS LE Chemin de Fer du Nord se fera.

Aux Familles de Québec, Aux Familles de la Campagne.

Soyez sûr que cette grande entreprise du Chemin de Fer du Nord va se faire, que tout le monde aura de l'ouvrage et qu'ainsi personne ne craigne de faire ses provisions d'hiver, de remplir ses caves

En avant! Vive le Chemin de Fer du Nord!

Nous sommes arrivés à la saison où il faut faire des provisions de toute espèce. Les caves et celliers se remplissent partout, d'un bout à l'autre de la ville et de la campagne. On puise aux meilleurs endroits, dans les épiceries les mieux approvisionnées de produits de toute nature. Il y a un bon nombre de bonnes épiceries; mais dans le nombre, comme dans toute autre chose, il y a à choisir. Comme ce cloix et quel que fois dans l'embarras, moi, soussigné,

Annouces Nouvelles.

TELEGRAPHIE. [A Compagnie du Télégraphe de la Puissance (Dominion Telegraph Co) a établi un bureau dans l'établissement de MM. Blondeau & Drouin, Libraires, rue St. Joseph, porte voisine du Bureau de Poste, et droit en face de la Caisse d'Économie.

Toutes personnes voulant se rendre aptes à tenir une agence dans les Stations de Chemins de Fer trouveront au même établissement une personne qui enseignera et la télégraphie et la tenue des livres, (tenue toute spéciale) exigée dans ses Stations de Chemin de fer.

Québec, 11 oct. 1873—15]

A VENDRE.

Beurre de table, Poisson, venant d'arriver. Aussi une quantité de quarts d'oignons, 1ère qualité. Huile et Saindoux.

PRIX MODÉRÉS. Chez G. TANGUAY.

SUCCÈS MUSICAL.

BUCEPHALE, Galop brillant par L. DESSAUX. Prix... 60 centins. En vente chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, 114, rue St. Jean.

Méthode Élémentaire pour Violon.

Par ERNEST DEPAS. Prix... 75 centins. En vente chez A. LAVIGNE, Marchand de Pianos et de Musique, 114, Rue St. Jean.

CANADA: PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cité de Québec.

LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse.

COUR DU RECORDER.

No. 919. JACQUES ANGERS, Défendeur.

AVIS PUBLIC.

AVIS PUBLIC est par le présent donné qu'en vertu d'un Brevet de Brevet de Bonheur n° 1 en cette date, s'écrit comme suit: LUNDI, 11 OCTOBRE 1873. M. J. O. VÉZINA, DÉFENDEUR, 114, RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

CHIRONNA GRILLE.

Une cargaison de Charbon Lehigh Egg, et Charbon Soft-feeding, en déchargement du brigantin "Rapid". Un endroit de mouillage libre et facile et des quais magnifiques sont offerts pour permettre à des Steamers de n'importe quel tonnage d'y faire escale. Attendu tous les jours de Suède-etland. Le meilleur charbon de Newcastle à forge.

LIBRAIRIE NOUVELLE.

BLONDEAU & DROUIN, Libraires, Rue St. Joseph, porte voisine du Bureau de Poste, et droit en face de la Caisse d'Économie.

ON l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir une Librairie où les amateurs d'ouvrages instructifs, amusants, scientifiques, artistiques, et autres, trouveront constamment une collection choisie des ouvrages qu'ils préfèrent.

Outre leur assortiment ordinaire, les derniers ouvrages qu'ils viennent de recevoir sont classés énumérés: Le Souverain Postif, par Mgr de Ségur... 1 1/2. Censures sur le Protestantisme d'a jour-d'hui, par Mgr de Ségur... 1 1/2. Le dogme d'Infaillibilité par Mgr de Ségur... 1 1/2. L'Épître pour l'adoration du Saint-Sacrement, par Mgr de Ségur... 9d. Jésus-Christ, do... 1 1/2. Les Saints Vierges, do... 1

VENTE A L'ENCAN,

PAR OCT. LEMIEUX & CIE. MARDI, LE 14 OCTOBRE, à la résidence de feu JOSEPH CHOQUET, coin des rues de la Couronne et Prince-Edouard, St. Roch.

PAR encan, seront vendus MARDI, le 14 OCTOBRE, tous les effets appartenant à feu JOS. CHOQUET, coin des rues de la Couronne et Prince-Edouard, St. Roch, consistant en Sofa, Canapé, Tapis de laine, Chaises en canne et en bois, Couchette double et simple, Lits de plume, Matras, Lavemains et tous les ustensiles de cuisine. Le tout sans réserve.

La vente commencera à 11 heures précises. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs. Québec 10 oct. 1873.

Langue Française.

MADAME SMEDTS-MASSART, élève diplômée de l'école normale annexée à l'Institut Royal de Médecine, et en dernier lieu première institutrice des écoles communales payantes de Bruxelles (Belgique) désire donner des leçons de langue et littérature Françaises. S'adresser rue Ste. Geneviève, No. 24, faubourg St. Jean. Québec, 8 oct 1873.

AVIS AUX BELGES.

Le conseil d'administration de la Société Belge de secours mutuels, la St. Léopold, instituée à Québec, pour venir en aide aux Belges malades, invite ses compatriotes résidant en cette ville et les environs, à se faire inscrire comme membres effectifs. S'adresser pour renseignements au président M. le Comte Léopold d'Arsohot, Bureau de Poste, Boite 23. Par ordre, SMEDTS-MASSART, Secrétaire. Québec, 8 oct 1873.

GRANDE VENTE

Peintures à l'huile, Chromos, Gravures sur Acler, etc.

R. MORGAN ayant pris des arrangements particuliers pour abandonner la branche d'affaires ci-dessus, vendra son assortiment de Peintures à l'huile, Chromos, Gravures sur Acler, etc., qui ne peuvent subir de comparaison en Canada sous tous rapports, à des prix bien au-dessous des prix ordinaires. Les marchands pourront faire des achats aux prix de gros. R. MORGAN, No. 16, rue la Fabrique. Québec, 8 oct 1873.

Allez Voir les Nouveaux Moulins à Coudre

L. N. ALLAIRE & CIE., RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE. Assortiment complet de Moulins à Coudre chez L. N. ALLAIRE & CIE., Rue St. Pierre, Basse-Ville.

L. N. ALLAIRE & CIE., rue St. Pierre, vient de recevoir un nouveau Moulin à Coudre qui surpasse tout ce qui a été manufacturé jusqu'à ce jour pour la qualité, le fini, etc. Il ourle, pique, corde, braidé, plissé, faulx, fait les remplis, trois sortes d'ourlets, étroit, moyen et large, et borde. Les nouveaux Moulins à Coudre reçus par L. N. ALLAIRE & CIE. sont les meilleurs moulins manufacturés jusqu'à ce jour. Ils sont simples et faciles à faire marcher. Il peut coudre n'importe quelle étoffe. Il peut coudre le cuir, le drap, la soie, le coton, la toile, la mousseline, etc.

Allez voir le Moulin à Coudre "WEBSTER" chez L. N. ALLAIRE & CIE., Rue St. Pierre, Basse-Ville, Vis-à-vis la Banque de Québec. Québec, 8 oct 1873.

PAYEZ VOS COTISATIONS.

BUREAU DU TRESORIER DE LA CITE. Québec, 7 oct 1873.

AVIS est par le présent donné que les cotisations, et les contributions d'eau sont maintenant dues, et que le paiement doit en être fait le ou avant le QUINZE OCTOBRE courant, afin d'éviter toutes procédures d'être prises pour en recouvrer le montant. L. E. DOBION, Trésorier de la Cité. Québec, 8 oct 1873-6f

AVIS.

TOUTES personnes qui ont quelques réclamations à faire contre la succession de feu Messire Lahaye, en son vivant Curé de St. Jean Deschallions, sont priées de les présenter avant le QUINZE NOVEMBRE prochain, aux exécuteurs-testamentaires soussignés; et tous ceux qui sont endettés envers la même succession doivent payer dans le même délai. S'adresser à M. Garçon, Curé de St. Pierre les Beccquets, ou à M. N. Laliberté, à l'Archêché de Québec. C. Z. GARÇON PRÉS., N. P. LALIBERTÉ, PRÉS., Exécuteurs-Testamentaires. St. Jean Deschallions, 6 oct 1873-6f

TASCHEREAU & FORTIER

AVOCATS, 13, RUE ARTHUR, BASSE-VILLE, QUÉBEC (En face de la Banque de Montréal). Suivant les cours du District de Québec, Montmagny et Beauport. HENRI T. TASCHEREAU, M. P., TASCHEREAU FORTIER, L. L. B. Québec, 3 oct 1873-15j

Nouvelles Impo. tations

A LA LIBRAIRIE DE WM. CHASSÉ, Rue St. Joseph, maison du Bureau de Poste. 4 Caisnes de Livres nouveaux, Papeteries de tout genre, Articles de Bureau, Livres de Prières nouveaux, Livres de Compte, etc. Québec, 3 oct 1873-1a

IMPORTATIONS

POUR LES SAISONS DES FETES.

A la suite d'un voyage très-long fait dans les plus grands centres de la République Américaine, et où il a réussi à faire les achats les plus avantageux, le soussigné est revenu avec un Assortiment de Bijouteries, de Montres et d'Horloges,

qui méritent certainement l'attention de tous les amateurs et connaisseurs.

A l'approche de la saison des fêtes, on remeuble son intérieur, on orne l'embellit. L'un des ornements qui réunit à la fois le beau et l'utile, c'est une Pendule, une Horloge solide, élégante, régulière qui marque l'heure à un dix-millième de seconde près; l'article que vous désirez se trouve chez le soussigné.

Le temps des Étrennes arrivant, rien de plus convenable que d'offrir à l'un de ses proches ou amis, ou bien à soi-même, une Montre en Argent, en Or, avec Chaîne de même métal: une Bague en Or, enrichie de Diamants, des Boucles d'Oreilles, artistiquement travaillées, un Médaillon ciselé avec toute la finesse de l'art, une Epinglette symbolique ou fashionable, en Or ou en Jais, et une foule d'autres articles, y compris des pièces magnifiques d'Argenterie, étalées dans des vitrines de soussigné et donnant au magasin l'apparence la plus voyante comme la plus riche.

Voilà. C'est le moment de faire d'excellents achats pendant que l'assortiment quoique déjà légèrement entamé par des nombreux achats, laisse encore au public mille chances contre une de faire de riches achats.

Une seule visite démontrera aux plus incrédules (car il s'en trouvera toujours) une seule visite prouvera que ce qui est dit ci-dessus est encore au-dessous de la vérité.

PH. BRUNETTE,

Horloger-Bijoutier, Coin des rues St. Joseph et de l'Eglise, Vis-à-vis la place de l'Eglise St. Roch.

N. B.—PH. BRUNETTE demande surtout à ses pratiques et à ses amis de venir examiner le BRILLANT ASSORTIMENT de BAGUES et de JONCS qu'il a dans ses vitrines. Il défie aucune maison de Québec d'entrer en compétition avec sa maison sous ce rapport. C'est l'une des plus riches collections que l'on puisse voir.

PH. BRUNETTE, Horloger-Bijoutier. Québec, 9 octobre 1873-3m

A. J. TURCOTTE, EPICERIES, VINS ET LIQUEURS.

Marchand-Epicier, en gros et détail, 173, rue St. Joseph, vis-à-vis le Couvent, St. Roch.

L'honneur de prévenir le public de la ville et de la campagne que ses achats en EPICERIES, VINS et LIQUEURS, sont terminés et qu'il est prêt maintenant à servir le public le plus exigeant tant pour la qualité des effets que pour les prix. L'on trouvera toujours à son établissement l'assortiment le plus complet de Vins Blanc et Rouge, Eau-de-Vie, Cognac, Old Tom, Gin de Hollande, Liqueurs douces, etc., etc., Thé, Café, Chocolat, Saucres, Cassonade, Sirop, etc., etc., et tout ce qui concerne en général cette branche de commerce. Les effets sont envoyés gratis à domicile, et à bord des vapeurs, goëlettes et chemins de fer.

PRIX MODÉRÉS. — AUSSI — Vin de Messe analysé. Vin de Cotte. CERTIFICAT.

JE, Soussigné, certifie avoir analysé un vin blanc du nom de Paul, Rmle, Thomas, présenté par M. A. J. TURCOTTE, et avoir obtenu le résultat suivant. Quantité d'alcool 21j pour cent. Ce vin me paraît pur et propre à être employé comme Vin de Messe. J. U. LAFLEMMÉ, P. RES. Université-Laval, 11 sept 1873. Québec, 3 oct 1873.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de P. CLOUTIER, Failli. TOUT le stock est à vendre, lequel consiste en Cuir de toute espèce, Vache Cirée, Pebble Grain, Splits, Peaux de Veau Cirées, Cuir Rouge, Peaux Vertes, Fausses Semelles, ainsi qu'un lot d'Ecrous de France, 952 lbs. de Japonica, un Coutan à Fendre le Cuir, Wagon, Charrettes, Carrioles, Peaux de Buffle, Ha nats, 3 Chevaux, et certains doubles et ustensiles d'Agriculture. Des soumissions écrites seront reçues par le soussigné d'ici à huit jours. S'adresser à ET. LÉGARÉ, Syndic, Rue St. Valier, St. Roch. Québec, 3 oct 1873-9j

LA BANQUE NATIONALE.

CETTE Banque payera à ses actionnaires, le 2 après le 3 Novembre prochain, un dividende de QUATRE POUR CENT, pour les six mois finissant le 31 octobre courant. Le livre de transfert sera fermé depuis le 15 octobre jusqu'au 3 novembre inclusivement. Par ordre, Z VEZINA, Caissier. Québec, 1er oct 1873.

DEMANDÉS.

QUELQUES bons Tailleurs de Paris pour travailler aux escluses du Canal Welland. La pierre est de la variété appelée Pierre à Chaux Bleue; elle peut être coupée et tirée des carrières tout l'hiver et travaillée pendant plusieurs semaines. Thorold, 10 septembre 1873. JOHN BROWN, Contracteur. 22 septembre 1873-jn

Leçons de Musique.

Le soussigné à l'honneur d'informer le public de Québec qu'il donne maintenant ses leçons de Piano, de Solfège, etc., au No. 52, rue St. François, St. Roch, chez Mad. me Giguère. L'endroit est plus central pour les élèves. N. CREPAULT. Québec, 23 sept 1873.

ETABLISSEMENT FASHIONABLE.

M. J. L. A. GAREAU, de Montréal, a le plaisir d'annoncer au public Québécois qu'il vient d'ouvrir un Etablissement de Tailleurs, rue du Pont, St. Roch, à deux pas de la rue St. Joseph. La longue expérience qu'il a acquise dans les ateliers de la maison P. Larking, de New-York, et la réputation solide qu'il s'est donnée comme Tailleur, lui permettent d'espérer que le public l'encouragera d'une façon libérale et constante. Coupe élégante et fashionable. Ouvrage fini dans ses moindres détails. Entin satisfaction complète garantie aux plus difficiles des lions de la mode. Ouvriers-Tailleurs Demandés. Trois ou quatre bons Ouvriers-Tailleurs et deux Couturiers sachant travailler avec la Machine à Coudre, trouveront de l'emploi et de bons gages chez le soussigné. J. L. A. GAREAU, Tailleur, No. 314, rue du Pont, St. Roch. Québec, 23 sept 1873-1m

NOUVEAUTES.

VENANT D'ETRE RECUES

PARIS

LONDRES.

Nous désirons annoncer aux dames et aux messieurs que nous avons reçus par les derniers steamers plus de 200 caisses de marchandises étant les dernières nouveautés de France et de la Grande Bretagne.

LEGER & RINFRET.

ETOFFES POUR ROBES.

Nous avons reçu un beau choix de nouveaux tissus. Nous avons aussi les dernières nouveautés de Paris en costumes pour Dames. Des modistes de première classe sont attachées à ce département.

LEGER & RINFRET.

CHAPEAUX.

Nous offrons les dernières nouveautés de Paris en Chapeaux pour Dames. Une personne expérimentée chargée de ce département fait et garni les Chapeaux qui sont commandés sur ceux qui sont importés de Paris.

LEGER & RINFRET.

Département des Tailleurs.

Nous désirons annoncer aux Messieurs que nous avons un tailleur de Londres. Toutes commandes qui lui seront confiées seront exécutées de suite et dans le dernier goût de Londres.

LEGER & RINFRET.

Toile Cirée pour Planchers, de Hare,

Tapis, de Crossley.

Nous avons ces Toiles Cirées et Tapis qui sont les meilleurs qui puissent être importés.

LEGER & RINFRET.

Québec, 26 sept 1873.

FLEUR A FERMENT SPONTANE

FABRIQUÉE PAR

VIAU & VIGER, MONTREAL.

Cette Célèbre FARINE PRÉPARÉE, qui prend une vogue croissante constitue une véritable économie dans les dépenses de la famille. Elle contient tous les éléments nécessaires pour faire la pâte. Cela sauve beaucoup de temps à la ménagère.

Les Biscuits et le Pain qui sont fabriqués avec la FARINE PRÉPARÉE sont des mieux goûtés.

Elle se vend en paquets de différentes grandeurs au gré de l'acheteur. C'est une magnifique préparation sous tous rapports et le soussigné qui est le seul Agent à Québec pour la vente de ce produit espère qu'il sera accueilli avec beaucoup de faveur sur le marché de Québec.

E. J. DUBEAU,

Marchand-Epicier, No. 50, rue la Couronne, St. Roch, Seul Agent à Québec.

Québec, 7 octobre 1873.

PREMIER PRIX.

EXHIBITION PROVINCIALE 1873.

MACHINE A COUDRE

DE FAMILLE

BANNER AMELIOREE.

Le soussigné informe respectueusement les familles de Québec et des environs qu'il a été nommé seul Agent pour la vente des Machines à Coudre améliorées de Banner (Bannière.) Ces machines sont d'une simplicité extraordinaire; toutes les parties du mécanisme sont ajustables, de manière à pouvoir durer des années.

Ces Machines ont obtenu le Premier Prix à l'Exhibition Provinciale tenue à Montréal en Septembre 1873.

L. A. LOISELLE,

Coin des Rues St. Jean et Collins, Vis-à-vis la Rue la Fabrique.

SEUL AGENT A QUEBEC POUR LES

Célèbres Patrons d'Habilllements de E. BUTTERICK & CIE.

N. B.—La plus prompt attention donnée aux ordres reçus par la Malle. Québec, 1er octobre 1873-1a

ATTENTION! ATTENTION!!

Pour acheter vos Mar-

chandises Sèches à bon

marché, allez chez

FYFE & GARNEAU,

NO. 55, RUE ST. JEAN.

Québec, 27 sept 1873.

LA COMPAGNIE

D'ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

CAPITAL AUTORISÉ - - - \$5,000,000

La Compagnie d'Assurance Royale Canadienne s'étant conformée aux exigences de l'acte des Assurances et ayant obtenu la licence voulue est disposée à établir une succursale ayant un bureau de direction local en la cité de Québec, à condition qu'au moins \$150,000 du capital soient souscrites par les citoyens; et en ce faisant les Directeurs ne font que suivre la règle établie dans leur société, de procurer des assurances que dans les places où un certain nombre de personnes ont intérêt au succès de l'organisation d'une puissante et riche compagnie dans la puissance, et ont en même temps des actionnaires responsables répandus dans toute son étendue.

DIRECTEURS:

HON. JOHN YOUNG, M. P., Président. J. F. SINCENNES, Vice-Président. ANDREW ROBERTSON, JOHN OSTELL, B. THIBAudeau, W. F. KAY, L. A. BOYER, M. P., M. C. MULLARKY, ANDREW WILSON.

Secrétaire-Trésorier: ARTHUR GAGNON. Manager: ALFRED PERRY.

Bureau Principal, 160, rue Saint Jacques, Montréal.

M. ODILON ROY, avocat de Québec, est nommé Agent Spécial de la Compagnie d'Assurance Royale Canadienne pour recevoir des souscriptions au Fonds Capital. ARTHUR GAGNON, Secrétaire.

Livres de souscription déposés chez MM. THIBAudeau, THOMAS & CIE., Basse-Ville, Québec.

Chez ODILON ROY, Bureau, No. 41, rue Ste. Anne, Bâtisses Union, Haute-Ville, Québec.

Québec, 20 septembre 1873-1m.

J. D. LAWLOR.

MANUFACTURIER DE MACHINES A COUDRE

22, RUE ST. JEAN, QUÉBEC.

CERTIFICATS.

Québec, 2 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Nous éprouvons beaucoup de plaisir à donner notre témoignage sur l'excellence de la Machine à Coudre de votre manufacture. Nous avons trois Singer Family et une Singer No. 2, continuellement en opération, et elles donnent complète satisfaction. LES SŒURS DE LA CHARITÉ. Québec, 25 avril 1872.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur.—Nous avons 22 de vos Machines à Coudre qui sont continuellement en opération depuis un an, et nous trouvons qu'elles rendent un si grand service, que nous avons décidé de prendre des arrangements avec vous pour nous en fournir de semblables, pour remplacer d'autres de différentes sortes que nous avons, les vôtres faisant notre ouvrage mieux que toutes autres que nous avons essayées. A. M. FARLEY, Cie. de Caoutchouc de Québec.

Bureau Principal, 865, rue Notre-Dame, Montréal.

Manufacture, 48, rue Nazareth, Montréal.

Bureau Succursales:

Québec, 22, Rue St. Jean.

St. Jean, N. B., 82, Rue du Roi.

Halifax, N. E., 98, Rue Farrington.

Québec, 5 sept 1873.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JAMES A. SEWELL, Jr., des Ecureuils, faisant affaires aux Ecureuils et à Québec, Failli.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de J. B. GUENETTE, de Matane, marchand, Failli.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de J. B. GUENETTE, de Matane, marchand, Failli.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de DONALD NOONAN, Failli.

Acte concernant la Faillite de 1869 ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de AUGUSTIN HAMEL, de Ste. Luce, Comté de Rimouski, Marchand, Failli.

CORPORATION DE QUEBEC. HOTEL-DE-VILLE, Québec, 11 sept 1873.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que la Corporation de la Cité de Québec a été constituée...

H. S. SCOTT & CIE., 33, Rue St. Pierre, Basse-Ville.

Advertisement for iron bars, steel, and other construction materials.

Vigueur dans le Sang.

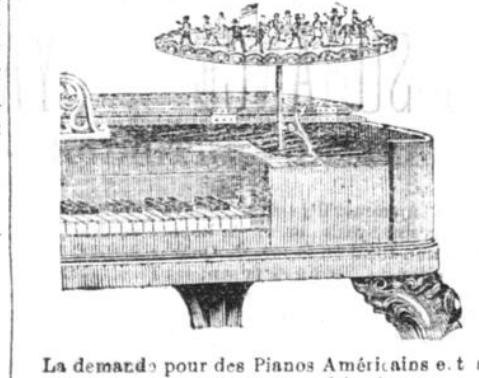
REND FORT LE FAIBLE. Le Sirop Indien du Dr. Clark Johnson. EST combiné, à la caractéristique d'un aliment aussi facile à digérer et à assimiler avec le sang que le plus simple nourriture.

ENCORE VICTORIEUX.

La Machine à Coudre LOCKMAN LOCKSTITCH. Il y a un peu plus de trois ans, 116 prix ont été remportés par ces machines, et 47,000 ont été vendues.

O. ROCHETTE,

Marchand de Cuir et de Chaussures, en Gros et Détail. RUE ST. VALIER, No. 156, en gros seul ment, Coin des RUES SOUS-LE-FORT et NOTRE-DAME BASSE-VILLE, en gros et détail, RUE ST. JOSEPH, No. 674, de etc.



Le demandeur pour des Pianos Américains et si grande que les sousignés ont fait des arrangements avec la célèbre manufacture de MM. Hallett, Davis & Cie, de Boston, pour pouvoir offrir au public les plus parfaits instruments de cette maison.

STOCK considérable de Chaussures en Caoutchouc reçues de la manufacture de Québec par les sousignés.

MARSH & JACQUES, Rue Duade, vis-à-vis le Bureau de Poste, Québec, 3 septembre 1873.

GEO. LEBEL, HOTEL ET MAISON DE PENSION,

Coin des rues St. Pierre et du Porche, Basse-Ville, Vins, Liqueurs, Cigares, etc., d'un choix supérieur. Pension et Chambres à toute heure. Québec, 30 mai 1873-5m

THÉOPHILE COSELLIN,

Propriétaire du "Central House," Coin des Rues Garneau et Couillard, Haute-Ville. TABLE Excellente, Cuisine Française et Anglaise, Vins Exquis, Liqueurs Fortes de premier choix, Liqueurs douces recherchées. Chambres bien garnies. Québec, 25 juin 1873.

AVIS SPECIAL.

Aux Marchands de la Ville et de la Campagne. NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiques et le public en général, que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hardes Faites en Gros, au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la rue Notre-Dame.

QUEBEC, BOSTON ET NEW-YORK.

TRAJET ABRÉGÉ PAR LE Chemin de Fer du Passumpsic. Arrangements de l'été, 1873. ÉTAI DES HEURES DE DÉPART DES TRAINS.

VENANT D'ÊTRE REÇU.

Tonnes de Sirop Extra Brillant des Barbades, do do do de Demerara, Barils de Sirop Duré de l'esp. do do do de Miel do do do de Jatte Ambre de Bdpath.

A VENDRE.

Barriques, Baïls, Octaves et Demi Octaves d'Eau-de-Vie de Jules Robin & Cie, en bouteilles. do do do en fasons. Caisnes d'Eau-de-Vie de la Compagnie des Vigérones en bouteilles.

VENANT D'ÊTRE REÇU.

Demi-Caisnes de Thé du Japon très choisi, nouvelle récolte. Demi-Caisnes de Thé Hyson, différentes qualités. do do Impérial. do do Congou. do do do Souchong.

A VENDRE.

Tonnes de Gin de John DeKuyper & Fils. Caisnes vertes do do do Caisnes rouges do do do Chez THOMPSON, CODVILLE & Cie.

ALFRED HAMEL, ARPEUTEUR,

Agent de Terre, etc. Bureau—No. 31, Rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 13 mai 1873.

GEORGE DION,

Horloger et Bijoutier, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. S'IGNALE au public ses importations récentes et variées en fait de Pendules, Montres et Horloges.

A VENDRE.

Lard Mers, Prime Mers, Hareng Frais en Quart, en lot de Jambons Frais Fumés, un lot de A vendre par G. TANGUAY, 20, Rue St. Paul, Basse-Ville. Québec, 20 juin 1873.

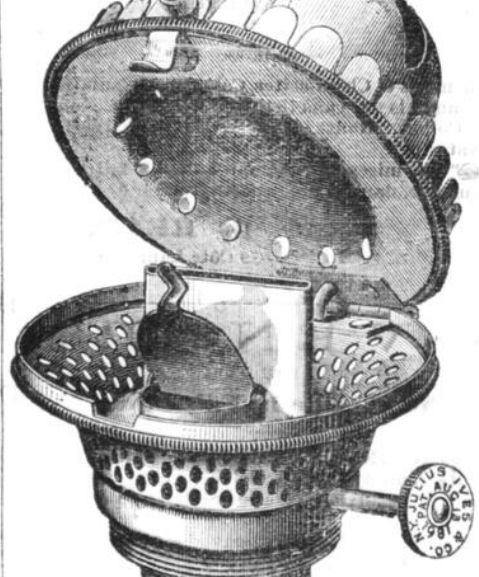
Importations Nouvelles

DERNIER GOUT L'HORLOGE ILLUMINEE. Le plus grand et le plus beau choix de Bijouterie qui ait jamais été importé au Canada.

Jour de l'Unité à Bouton Fixe et Hermétique.

100 Douzaines de Boutons à Goules et Convercle Fixe et Hermétique. 500 Douzaines de Verres à Conitures. 200 " Jarres. 200 Pots de Marin-claves de toutes sortes.

De la Fabrique de Lampes Brevetées de l'Ev.



VENANT D'ÊTRE REÇU.

Un assortiment complet de Lampes à Salon, Salle à Diner, Bibliothèque, Salles, Bureaux et Couloirs. Garnitures, Accessoires de Lampes. Lampes suspendues à réflecteurs et montées de Brûleurs et autres accessoires améliorés.

VENANT D'ÊTRE REÇU.

Services à Dîner, " Dîner, " Café, Toilette, " Chambre à Coucher, Coupes à Barbe et autres.

VERRES.

Patrons enjolivés, simples, unis, Carafes, Carafons, Vases à Clair, Aiguilles, Gobelets, Verres à Eau, à Champagne, à Xérès, à Oporto, à Clair, Flûtes à Eau, Vases et Bols à anses.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

GRANDE VENTE SANS RÉSERVE!! Tout le fonds de Marchandises de goût et d'utilité devant être vendus dans un temps très-limité, A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE,

No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH. CHEZ MONTMINY & BRUNET

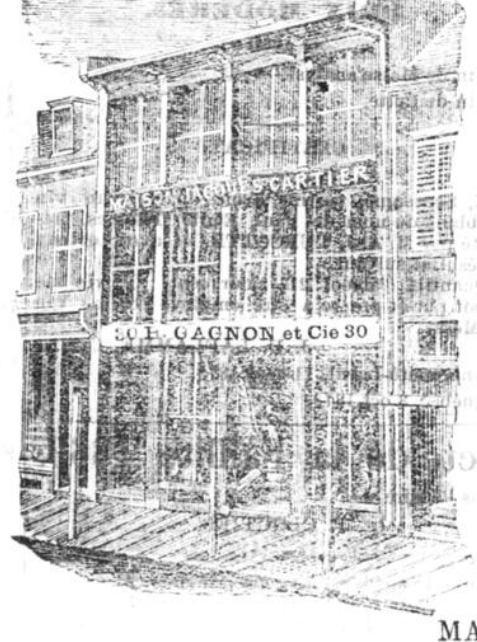
MONTMINY & BRUNET

MONTMINY & BRUNET annoncent à leurs amis et au public, que l'un des associés étant décidé à se retirer des affaires, à une époque très-prochaine, et afin de faciliter un règlement de leurs affaires, ils offrent en conséquence, à commencer d'aujourd'hui, tout leur fonds de commerce à une très-grande réduction sur le prix coûtant, dans le but d'assurer une vente rapide de tout leur fonds.

MONTMINY & BRUNET. Enseigne de la Feuille d'Erable, 53, Rue St. Joseph, St. Roch. N. B.—Toutes les personnes endettées envers la dite société sont priées de vouloir bien payer leur compte d'ici au 30 Octobre prochain, après laquelle date les livres devront être remis à un procureur pour collection immédiate.

MARCHANDISES NOUVELLES

MAISON JACQUES-CARTIER.



H. GAGNON & CIE.

Tout en remerciant sincèrement leurs pratiques et le public de l'encouragement libéral qui leur a été accordé jusqu'à ce jour, leur annoncent qu'ils ont étalé un Superbe Assortiment de Marchandises Sèches, qu'ils vendront comme par le passé à des prix très-réduits.

MAISON JACQUES-CARTIER, No. 30, Rue de la Couronne, St. Roch. (près du Marché.) Québec, 16 mai 1873.

PHARMACIE.

LAFOND & VERNIER, 57, RUE ST. JEAN.

NOUS avons l'honneur de présenter aux Dames de la Ville et des alentours les articles indispensables à l'usage de la toilette, suivants: Lait Virginal pour rafraîchir le teint, ôter les boutons et enlever les taches de rousseur.

Notre Jockey Club

ce parfum délicieux, fait les délices de toutes nos belles Dames qui s'en servent. Glycérine. Lotion rafraîchissante pour les soins intimes de la toilette.

Les Pastilles du Dr. Nélaton

contre la toux et la consommation, ce remède n'est surpassé par aucun autre pour toutes les maladies des organes respiratoires. Eau Minérale Fraîche de la Saline.

Ligne de Québec.

Le Vapeur "BELLECHASSE" laissera le Quai St. Jean tous les jours, à 6 heures A. M. Le MARDI et SAMEDI à 4 heures A. M. Au retour, il laissera le Quai Champlain les mêmes jours à 4 heures P. M.

Alcoolature d'Arnica

NOUS venons de recevoir du Monastère de Notre-Dames-des-Neiges, France, 3000 FLACONS CELEBRE ALCOOLATURE D'ARNICA qui a fait tant de guérisons depuis deux années qu'elle est en vente au Canada.

FLEUR, GRAINS, PROVISIONS, Etc.

M. ED. CAZEAU, Marchand de Fleur, Grains et Provisions, etc., annonce à ses pratiques et au commerce et au public en général qu'il a en magasin un assortiment très-considérable de toutes les marchandises de cette branche de commerce.

AVIS.

OCTAVE JACQUES, COMMERÇANT, No. 2, Marché Finlay, Basse-Ville, l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il a ouvert au Marché de la Basse-Ville un établissement où l'on trouvera toujours du bon beurre, Grains, Fromage, Jambon, Légumes, Plumes, etc., et tout ce qui concerne cette branche de commerce à des prix modérés.

C. E. ROY,

MARCHAND DE CUIR, Rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, DONNE par le présent avis à ses pratiques et aux marchands de la ville et de la campagne son assortiment de cuir est supérieur à tout autre sur le marché et que l'ayant obtenu à des conditions avantageuses, il est en mesure de leur offrir l'occasion de faire d'excellents achats à son magasin.

LA COMPAGNIE CANADIENNE

CAOUTCHOUC MONTRÉAL. CONFÉCTIONNE DES CRINTURES ET COUDROIES à Patente, BOYAUX, FLAQUES pour points de Machines à Vapeur, RESSORTS et TAMBOURNS pour Chars de Chemins de Fer, VALVES SOUMÈ pour Libraires, ANNEAUX pour la dentition, etc.